



Comment publier ses photos sur le web, le guide ultime - 2/8

Pourquoi partager vos photos sur le web. Dans quel but ? Dans le [premier article](#) de ce dossier sur la publication web, je parlais des besoins.

Dans ce second volet, j'aborde le choix des services de publication de photos sur le web. Certains photographes veulent publier leurs photos en public. D'autres en privé, pour leurs proches. D'autres encore en public et en privé.

Il existe des solutions pour chacun de ces besoins, voici les principales et comment choisir.

[Recevez la fiche pratique pour publier sur le web](#)



Vous avez lu le [premier article](#) et vous avez défini vos besoins. Vous savez pourquoi vous voulez publier vos photos. Vous savez aussi qu'il vous faut un ou deux services de publication sur le web, selon que vous voulez partager vos photo en privé, en public ou les deux. Voici les caractéristiques de chaque type de service.

Publier ses photos sur le web : le site de partage

C'est le plus simple et le plus rapide pour publier ses photos sur le web. Vous créez un compte sur un site spécialisé et vous pouvez publier immédiatement vos



photos. Les sites de partage les plus connus sont [Flickr](#) et [500px](#).

Vous n'avez pas besoin de compétences informatiques, ou si peu, le service gère la complexité pour vous. Certains sites de partage permettent de gérer des accès privés, d'autres non. Vous devez donc trouver la solution qui vous convient.

Les sites de partage proposent un compte gratuit et un compte Premium, payant. Mieux vaut choisir ce dernier pour disposer de :

- plus d'espace,
- plus de fonctions de partage et d'intégration,
- plus de services,
- des statistiques évoluées.

Mais aussi pour soutenir le site qui vit de ces abonnements. Le gratuit a ses limites aussi pour ne pas voir votre site de partage préféré fermer trop vite (voir les [problèmes de Flickr](#)), soutenez-le.

Le compte gratuit vous permet toutefois d'évaluer les prestations du site, c'est une bonne solution pour vous lancer avant d'aller plus loin.

Je vous conseille de trier vos photos avant de les publier. Ne pensez pas que plus vous allez poster de photos, plus vous aurez de visites, c'est faux. Le nombre de visites est fonction de la qualité des photos et de l'engagement que vous allez savoir générer sur ce site.

Il faut en effet échanger avec les autres pour qu'ils échangent avec vous. Sans quoi ça ne fonctionne pas.

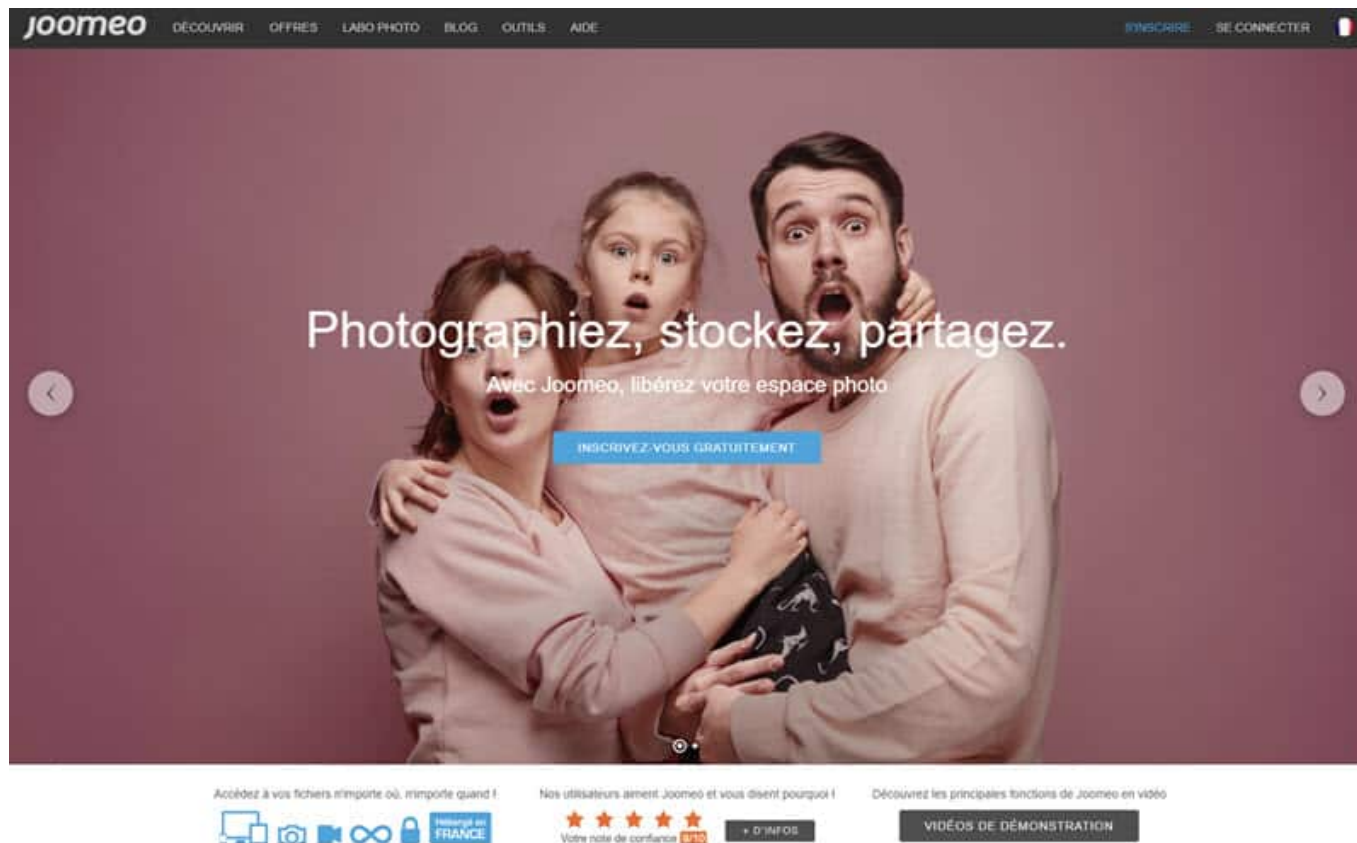


Il existe de nombreux sites de partage de photos, en français comme en anglais, si vous avez une bonne référence, fiable, partagez-la dans les commentaires.

Publier ses photos sur le web : la galerie web

Une galerie web est un service de publication de photos grâce auquel vous pouvez gérer des collections de photos, sur un site spécialisé comme sur votre propre hébergement web. Une galerie vous permet d'organiser vos photos en dossiers, de les rendre privés ou publics, de gérer de grandes volumétries de photos.

A l'inverse des sites de partage, la galerie web est personnalisable (couleurs, design), vous y êtes en totale autonomie. La formule idéale consiste à disposer de votre propre hébergement web pour ne pas dépendre d'un service limité (comptez quelques dizaines d'euros par an au maximum, voire moins).



exemple de gestion de galerie en ligne, Joomeo

[Piwigo](#) et [Joomeo](#) sont des exemples de services parmi les plus connus, qui proposent différentes formules :

- une galerie hébergée et gérée
- la possibilité d'installer le système de galerie sur votre hébergement
- un accès gratuit plus limité et un compte payant plus permissif.

Regardez ce qu'ils proposent pour faire votre choix, selon que vous souhaitez, ou

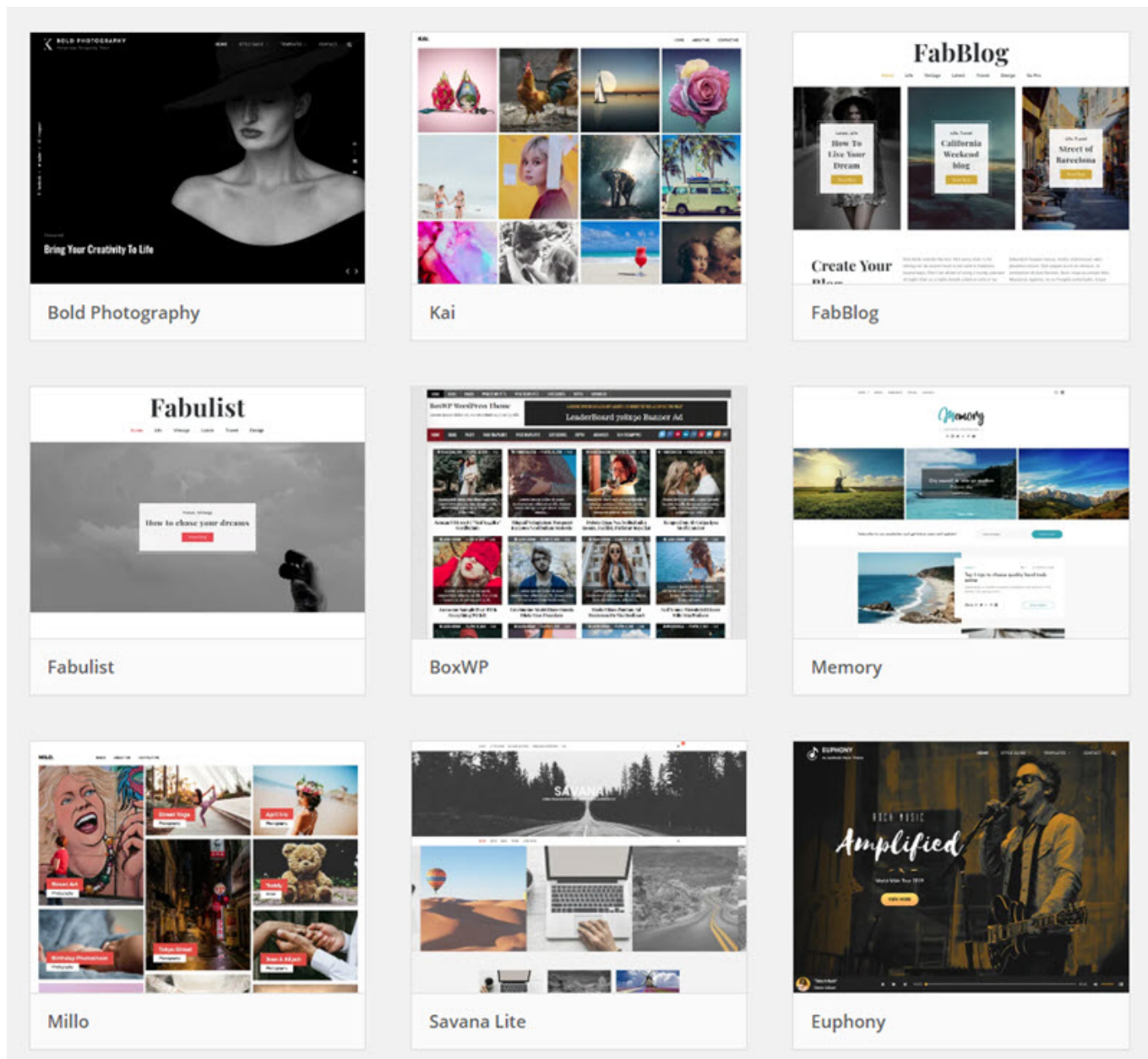


non, disposer de votre galerie sur votre propre hébergement web.

Publier ses photos sur le web : le blog

Un blog est un système de gestion de contenus web grâce auquel vous pouvez partager des photos, des textes, des vidéos, de l'audio.

Un blog vous permet de présenter des photos accompagnées d'un texte (et non d'une simple légende ou description). C'est la possibilité de raconter l'histoire qui accompagne la photo, le voyage qui a permis la série, votre parcours, vos passions.



exemple de modèles de blogs WordPress pour les photographes

Un blog prend de l'intérêt si vous voulez aller au-delà de la simple présentation de photos. Il existe des dizaines de services pour créer un blog, depuis les blogs hébergés gratuits (avec pub, je ne les recommande pas) jusqu'au blog installé sur votre propre hébergement (par exemple le système [WordPress](#)).

Votre blog peut prendre tous les aspects (design, couleurs, présentation), il peut inclure des fonctions additionnelles (envoi de mails, gestion des commentaires, modules de ventes de photos). C'est le moyen le plus simple et le moins coûteux pour avoir une présence affirmée en ligne, la faire évoluer avec le temps et vos besoins.

Je vous recommande d'envisager votre propre hébergement et nom de domaine (l'adresse du blog), il vous en coûtera quelques dizaines d'euros par an au maximum et vous serez chez vous sans aucune contrainte.

Si vous ne savez pas gérer votre blog seul, vous pouvez faire appel à un prestataire spécialisé, pour 250 à 300 euros par an il s'occupe de tout.

[Recevez la fiche pratique pour publier sur le web](#)

Le site web personnel

Le site web personnel se rapproche du blog, il s'en différencie par la présentation, l'architecture, la structure. Si le blog a vocation à être mis à jour régulièrement, le site est plutôt une vitrine présentant votre travail. Un site web peut d'ailleurs être complété d'un blog. Ou l'inverse.



Vous pouvez créer votre site si vous connaissez les principes du développement web, comme faire appel à un prestataire spécialisé. Vous pourriez penser que faire réaliser votre site de toutes pièces est hors de prix, ce n'est pas forcément le cas. Je vous conseille toutefois, si vous choisissez cette formule, de bien choisir le prestataire. Tous ne se valent pas et les tarifs peuvent beaucoup varier.

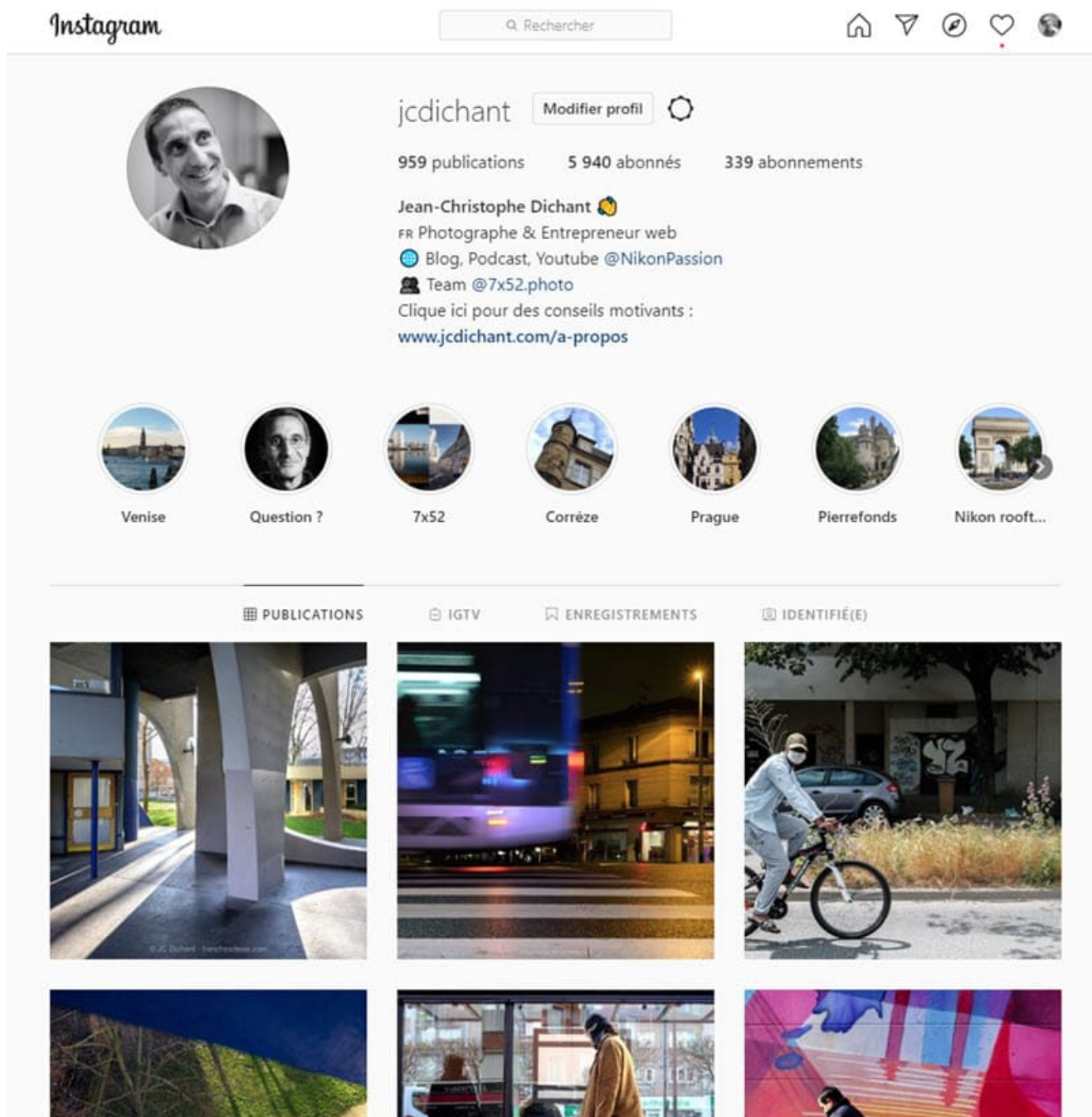
Les réseaux sociaux

Il y a beaucoup à dire sur les réseaux sociaux pour les photographes, aussi je vais leur consacrer un article à venir. Je vous résume la problématique ici, d'autant plus qu'il y a un premier [dossier dédié](#) sur Nikon Passion.

Les réseaux sociaux ne remplacent aucun des services ci-dessus. Ils les complètent.

Ce sont des outils de communication à votre service pour faire connaître vos photos.

Les réseaux sociaux vous permettent de dynamiser votre présence en ligne, d'attirer des visiteurs, de rencontrer d'autres photographes.





exemple de compte Instagram pour les photographes (le mien [@JCDichant](#))

Les réseaux les plus intéressants pour montrer vos photos sont Instagram et Pinterest. Facebook est en perte de vitesse, c'est un réseau souvent nocif et décrié, je ne le conseille plus pour la photo. [Twitter](#) permet d'engager des conversations et de montrer des photos, mais ce n'est pas sa vocation première.

Whatsapp et Snapchat sont des outils de messagerie, ils n'entrent pas dans cette catégorie.

Vous n'êtes pas forcé d'avoir une présence sur les réseaux sociaux. Ce sont toutefois des accélérateurs indispensables pour gagner en visibilité. Aucun site, blog ou galerie ne vous apportera la même visibilité en si peu de temps.

Site web vs réseaux sociaux ? Réponses aux questions

Puisque nous disposons des réseaux sociaux, faut-il encore avoir un site personnel ?

OUI

Sur votre site personnel, votre blog, votre galerie web, vous êtes chez vous. Vous faites ce que vous voulez. Personne ne peut bloquer, supprimer ou bannir votre compte par exemple. Sur les réseaux sociaux, vous êtes locataire à titre gratuit, vous ne faites pas ce que vous voulez, vous êtes contraint par les règles du réseau



social, qui changent souvent.

Pouvez-vous vous contenter d'un réseau social sur la durée ?

NON

Avoir votre espace à vous est primordial. Le réseau social ne fait que compléter le site personnel. Si un réseau perd de sa popularité, vous devez tout reconstruire sur un autre. Sur votre espace à vous, vous jouez la durée.

Pouvez-vous vous passer complètement des réseaux sociaux ?

OUI mais ...

Si vous acceptez de ne pas attirer beaucoup de visiteurs très vite, vous pouvez oublier les réseaux sociaux. Il vous faudra compenser en utilisant des tactiques visant à intéresser les visiteurs, à leur rappeler de venir sur votre site, la newsletter par exemple. Ceci dit, parfois mieux vaut moins de visiteurs mais plus fidèles que trop de visiteurs nocifs.

Pour finir

Je sais que je ne réponds pas à toutes les attentes avec ce seul message, à propos des réseaux sociaux en particulier. C'est normal, chaque sujet mérite à lui seul un développement bien plus long. Vous pouvez penser que publier ses photos sur le web n'est pas simple, c'est normal car certains services offrent des prestations proches.



Prenez le temps de regarder ce que chaque service propose, testez à l'aide des versions gratuites, posez des questions (dans la section Publication par exemple).

Lire la suite pour comprendre la [différence entre site personnel et réseaux sociaux pour les photographes](#).

[Recevez la fiche pratique pour publier sur le web](#)